PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 28 Août 2019 -

REÇU le
16 SEP. 2019
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants : 41

- *Nombre de membres présents :* *32*
- *Nombre de membres ayant donné procuration :* *9*

L'an deux mille dix-neuf, le Mercredi 28 Août à 18 heures 30, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

⇨ *Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG*

M. Gérard ADOLPH, Maire d'ALTORF
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM
Mme Marie-Madeleine IANTZEN, Adjointe au Maire de DORLISHEIM
M. Adrien BERTHIER, Maire de DUPPIGHEIM
M. Jean-Luc RUCH, Maire de DUTTLENHEIM
Mme Florence SPIELMANN, Adjointe au Maire
M. Martin PACOU, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
Mme Anita WEISHAAR, adjointe au Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-MER
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Jean-Michel WEBER, Maire de MOLSHEIM
M. Philippe HEITZ, Adjoint au Maire de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
M. Marc DECKERT, Adjoint au Maire de MUTZIG
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Prosper MORITZ, Maire de NIEDERHASLACH
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS
M. Laurent HOCHART, Maire de STILL

⇨ *Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche*

Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Pierre GRANDADAM, Maire de PLAINE
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

⇨ *Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble*
M. Marcel HAEGEL, Maire de COSSWILLER
M. Marcel LUTTMANN, Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM -IRMSTETT
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN
M. Charles QUIRIN, Adjoint au Maire de WESTHOFFEN

MEMBRES REPRESENTES :
Mme Françoise HAUSS, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
M. Léon MOCKERS, ayant donné procuration à M. Jean-Luc RUCH
Mme Renée SERRATS, ayant donné procuration à M. Jean-Michel WEBER
M. Adrien KIFFEL, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, ayant donné procuration à M. Alain FERRY
M. Jean-Louis BATT, ayant donné procuration à M. Prosper MORITZ
M. Patrick DECK, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER
M. Pierre BURTIN, ayant donné procuration à M. Marcel LUTTMANN
M. Jean-Christophe FILEZ, ayant donné procuration à Mme Michèle ESCHLIMANN

ASSISTAIENT EN OUTRE :
Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du projet PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur du Syndicat Mixte du Territoire Bruche-Mossig
M. Nicolas DALIBOT, Chargé de mission PCAET
M. Hervé MICLO, Dernières Nouvelles d'Alsace

EXCUSES :
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Maxime BRAND, Maire d'ERGERSHEIM
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
M. Laurent FURST, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Gérard DOUVIER, Maire de BAREMBACH
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOUDAY
Mme Christine MORITZ, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Pierre Paul ENGER, HOHENGOEFT

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU SYNDICAT MIXTE DU TERRITOIRE BRUCHE MOSSIG DU 3 JUILLET 2019

N° 19-09-PETR

LE COMITE SYNDICAL

VU le Procès-Verbal des délibérations de la séance ordinaire du Syndicat Mixte du Territoire Bruche Mossig du 3 Juillet 2019, diffusé à l'ensemble des membres du Comité Syndical, lors de l'invitation à la séance plénière du 28 Août 2019 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

approuve
à l'unanimité

le Procès-Verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du Syndicat Mixte du Territoire Bruche Mossig du 3 Juillet 2019, dans les forme et rédaction proposées,

et procède

à sa signature.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

SYNDICAT MIXTE BRUCHE-MOSSIG

Alain FERRY

REÇU le
16 SEP. 2019
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 28 Août 2019 -

REÇU le
16 SEP. 2019
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants : **41**

- *Nombre de membres présents :* *32*
- *Nombre de membres ayant donné procuration :* *9*

L'an deux mille dix-neuf, le Mercredi 28 Août à 18 heures 30, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

⇨ *Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG*

M. Gérard ADOLPH, Maire d'ALTORF
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM
Mme Marie-Madeleine IANTZEN, Adjointe au Maire de DORLISHEIM
M. Adrien BERTHIER, Maire de DUPPIGHEIM
M. Jean-Luc RUCH, Maire de DUTTLENHEIM
Mme Florence SPIELMANN, Adjointe au Maire
M. Martin PACOU, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
Mme Anita WEISHAAR, adjointe au Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-MER
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Jean-Michel WEBER, Maire de MOLSHEIM
M. Philippe HEITZ, Adjoint au Maire de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
M. Marc DECKERT, Adjoint au Maire de MUTZIG
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Prosper MORITZ, Maire de NIEDERHASLACH
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS
M. Laurent HOCHART, Maire de STILL

⇨ *Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche*

Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Pierre GRANDADAM, Maire de PLAINE
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

⇨ *Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble*

M. Marcel HAEGEL, Maire de COSSWILLER
M. Marcel LUTTMANN, Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM -IRMSTETT
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN
M. Charles QUIRIN, Adjoint au Maire de WESTHOFFEN

MEMBRES REPRESENTES :

Mme Françoise HAUSS, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
M. Léon MOCKERS, ayant donné procuration à M. Jean-Luc RUCH
Mme Renée SERRATS, ayant donné procuration à M. Jean-Michel WEBER
M. Adrien KIFFEL, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, ayant donné procuration à M. Alain FERRY
M. Jean-Louis BATT, ayant donné procuration à M. Prosper MORITZ
M. Patrick DECK, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER
M. Pierre BURTIN, ayant donné procuration à M. Marcel LUTTMANN
M. Jean-Christophe FILEZ, ayant donné procuration à Mme Michèle ESCHLIMANN

ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du projet PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur du Syndicat Mixte du Territoire Bruche-Mossig
M. Nicolas DALIBOT, Chargé de mission PCAET
M. Hervé MICLO, Dernières Nouvelles d'Alsace

EXCUSES :

Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Maxime BRAND, Maire d'ERGERSHEIM
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
M. Laurent FURST, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Gérard DOUVIER, Maire de BAREMBACH
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOUDAY
Mme Christine MORITZ, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Pierre Paul ENGER, HOHENGOEFT

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – DELEGATION DE POUVOIR AU PRESIDENT

N° 19-10-PETR

LE COMITE SYNDICAL

VU les dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoient que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant ;

CONSIDERANT qu'il convient d'assouplir et d'accélérer le fonctionnement administratif du Pole d'Equilibre Territorial et Rural et de décharger le Comité Syndical des décisions de gestion courantes ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité
décide

1) **DE DELEGUER** au Président les attributions suivantes :

- *Prendre, dans la limite des crédits inscrits chaque année au budget, toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres relatifs aux travaux, études, fournitures et services comprenant également les marchés de maîtrise d'œuvre dont le montant est inférieur à 4 000 € HT et qui peuvent être passés selon la procédure des marchés adaptés prévue à l'article 28 du NCMP.*
  Cette délégation s'étend, en outre, aux décisions portant sur les avenants aux marchés et accords-cadres susvisés qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

- *Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses ou de mise à disposition de biens meubles et immeubles ainsi que des conventions d'occupation précaires ou temporaires, à titre gracieux ou onéreux, et ce, pour une durée n'excédant pas 12 ans ;*

- *Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnisations de sinistre s'y rapportant ;*

- *Fixer les rémunérations du personnel ;*

- *Régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;*

- *Décider du recrutement de personnel temporaire (remplacement ponctuel) ou saisonnier dans la limite des crédits inscrits au budget ;*

- *Intenter au nom du Syndicat Mixte, les actions en justice ou de défendre le Syndicat Mixte dans les actions intentées contre lui, quelle que soit la juridiction saisie et quel que soit le degré d'instance, cette délégation intégrant notamment les constitutions de parties civiles ;*

- *Fixer, en tant que de besoin, les lieux des réunions du Pôle d'Equilibre Territorial Rural Bruche Mossig, qu'il s'agisse notamment du Comité Syndical, du Bureau, de la conférence des Maires, du Conseil de Développement ou des Commissions.*

-

2) **D'AUTORISER** le Président à accorder une délégation de fonctions à chaque Vice-président dans le domaine concerné.

3) **DE RAPPELER** les obligations au Président tendant à l'information systématique du Comité Syndical de toute décision prise en vertu des pouvoirs de délégation.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

SYNDICAT MIXTE DRUCHE-MOSSIG

Alain FERRY

REÇU le
16 SEP. 2019
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 28 Août 2019 -

REÇU le
16 SEP. 2019
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants : 41

- *Nombre de membres présents :* *32*
- *Nombre de membres ayant donné procuration :* *9*

L'an deux mille dix-neuf, le Mercredi 28 Août à 18 heures 30, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

⇨ *Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG*

M. Gérard ADOLPH, Maire d'ALTORF
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM
Mme Marie-Madeleine IANTZEN, Adjointe au Maire de DORLISHEIM
M. Adrien BERTHIER, Maire de DUPPIGHEIM
M. Jean-Luc RUCH, Maire de DUTTLENHEIM
Mme Florence SPIELMANN, Adjointe au Maire
M. Martin PACOU, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
Mme Anita WEISHAAR, adjointe au Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-MER
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Jean-Michel WEBER, Maire de MOLSHEIM
M. Philippe HEITZ, Adjoint au Maire de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
M. Marc DECKERT, Adjoint au Maire de MUTZIG
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Prosper MORITZ, Maire de NIEDERHASLACH
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS
M. Laurent HOCHART, Maire de STILL

⇨ *Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche*

Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Pierre GRANDADAM, Maire de PLAINE
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

⇨ *Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble*
M. Marcel HAEGEL, Maire de COSSWILLER
M. Marcel LUTTMANN, Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM -IRMSTETT
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN
M. Charles QUIRIN, Adjoint au Maire de WESTHOFFEN

MEMBRES REPRESENTES :
Mme Françoise HAUSS, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
M. Léon MOCKERS, ayant donné procuration à M. Jean-Luc RUCH
Mme Renée SERRATS, ayant donné procuration à M. Jean-Michel WEBER
M. Adrien KIFFEL, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, ayant donné procuration à M. Alain FERRY
M. Jean-Louis BATT, ayant donné procuration à M. Prosper MORITZ
M. Patrick DECK, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER
M. Pierre BURTIN, ayant donné procuration à M. Marcel LUTTMANN
M. Jean-Christophe FILEZ, ayant donné procuration à Mme Michèle ESCHLIMANN

ASSISTAIENT EN OUTRE :
Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du projet PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur du Syndicat Mixte du Territoire Bruche-Mossig
M. Nicolas DALIBOT, Chargé de mission PCAET
M. Hervé MICLO, Dernières Nouvelles d'Alsace

EXCUSES :
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Maxime BRAND, Maire d'ERGERSHEIM
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
M. Laurent FURST, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Gérard DOUVIER, Maire de BAREMBACH
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOUDAY
Mme Christine MORITZ, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Pierre Paul ENGER, HOHENGOEFT

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – DELEGATION DE POUVOIR AU BUREAU

N° 19-11-PETR

LE COMITE SYNDICAL

VU les dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoient que le Président et le Bureau peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant ;

CONSIDERANT qu'il convient d'assouplir et d'accélérer le fonctionnement administratif du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural et de décharger le Comité Syndical des décisions de gestion courantes ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité
décide

1) **DE DELEGUER** au Bureau les attributions suivantes :

- De prendre, dans la limite des crédits inscrits chaque année au budget, toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres relatifs aux travaux, études, fournitures et services comprenant également les marchés de maîtrise d'œuvre dont le montant est inférieur à 193 000 € HT et qui peuvent être passés selon la procédure des marchés adaptés prévue à l'article 28 NCMP.
  Cette délégation s'étend en outre aux décisions portant sur les avenants aux marchés et accords-cadres susvisés qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

- De souscrire des ouvertures de crédit de trésorerie, dans la limite d'un montant maximum de 150 000 € pour une durée de 12 mois ;

- D'émettre des avis relatifs aux sollicitations à l'occasion de divers documents, plans ou schémas qui ne relèvent pas nécessairement du seul Code de l'Urbanisme mais qui peuvent concerner des thématiques intéressant le SCoT ;

- En application des articles L. 142-4 et L.142-5 du Code de l'Urbanisme, de se prononcer sur les éventuelles demandes de dérogation aux interdictions d'ouverture à l'urbanisme et d'autorisations d'exploitation commerciale pour les communes où un schéma de cohérence territoriale n'est pas applicable ;

- D'émettre les avis relatifs aux D.U.P., déclarations de projets, révisions et révisions allégées ainsi que modifications des documents d'urbanisme ;

- D'émettre les avis relatifs aux opérations foncières et aux opérations d'aménagement mentionnées à l'article R.122-5 du Code de l'Urbanisme, à savoir :
  - Les zones d'aménagement différé et les périmètres provisoires de zones d'aménagement différé ;
  - Les zones d'aménagement concerté ;

- Les lotissements, les remembrements réalisés par des associations foncières urbaines et les constructions soumises à autorisations, lorsque ces opérations ou constructions portent sur une surface hors œuvre nette de plus de 5 000 mètres carrés ;
- La constitution, par des collectivités et établissements publics, de réserves foncières de plus de cinq hectares d'un seul tenant.

2) **DE RAPPELER** les obligations du Bureau aux Vice-Présidents tendant à l'information systématique du Comité Syndical de toute décision prise en vertu des pouvoirs de délégation.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Alain FERRY

REÇU le
16 SEP. 2019
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 28 Août 2019 -

REÇU le
16 SEP. 2019
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants : 41

- *Nombre de membres présents :* *32*
- *Nombre de membres ayant donné procuration :* *9*

L'an deux mille dix-neuf, le Mercredi 28 Août à 18 heures 30, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

⇨ *Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG*

M. Gérard ADOLPH, Maire d'ALTORF
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM
Mme Marie-Madeleine IANTZEN, Adjointe au Maire de DORLISHEIM
M. Adrien BERTHIER, Maire de DUPPIGHEIM
M. Jean-Luc RUCH, Maire de DUTTLENHEIM
Mme Florence SPIELMANN, Adjointe au Maire
M. Martin PACOU, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
Mme Anita WEISHAAR, adjointe au Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-MER
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Jean-Michel WEBER, Maire de MOLSHEIM
M. Philippe HEITZ, Adjoint au Maire de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
M. Marc DECKERT, Adjoint au Maire de MUTZIG
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Prosper MORITZ, Maire de NIEDERHASLACH
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS
M. Laurent HOCHART, Maire de STILL

⇨ *Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche*

Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Pierre GRANDADAM, Maire de PLAINE
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

⇨ *Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble*

M. Marcel HAEGEL, Maire de COSSWILLER
M. Marcel LUTTMANN, Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM -IRMSTETT
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN
M. Charles QUIRIN, Adjoint au Maire de WESTHOFFEN

MEMBRES REPRESENTES :

Mme Françoise HAUSS, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
M. Léon MOCKERS, ayant donné procuration à M. Jean-Luc RUCH
Mme Renée SERRATS, ayant donné procuration à M. Jean-Michel WEBER
M. Adrien KIFFEL, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, ayant donné procuration à M. Alain FERRY
M. Jean-Louis BATT, ayant donné procuration à M. Prosper MORITZ
M. Patrick DECK, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER
M. Pierre BURTIN, ayant donné procuration à M. Marcel LUTTMANN
M. Jean-Christophe FILEZ, ayant donné procuration à Mme Michèle ESCHLIMANN

ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du projet PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur du Syndicat Mixte du Territoire Bruche-Mossig
M. Nicolas DALIBOT, Chargé de mission PCAET
M. Hervé MICLO, Dernières Nouvelles d'Alsace

EXCUSES :

Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Maxime BRAND, Maire d'ERGERSHEIM
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
M. Laurent FURST, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Gérard DOUVIER, Maire de BAREMBACH
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOUDAY
Mme Christine MORITZ, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Pierre Paul ENGER, HOHENGOEFT

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DU PAYS BRUCHE MOSSIG PIEMONT DANS LE CADRE DE SA DISSOLUTION

N° 19-12-PETR

LE COMITE SYNDICAL

CONSIDERANT que la convention de coopération et de partenariat entre le Syndicat Mixte du SCOT Bruche Mossig et l'Association du Pays Bruche Mossig Piémont, entrée en vigueur le 8 Octobre 2018, prend fin tel que stipulé à son article 6, à la date de dissolution de l'Association du Pays Bruche Mossig Piémont ;

VU l'assemblée générale extraordinaire de l'association du Pays BMP réunie le 26 Août 2019 engageant la dissolution de l'Association du Pays de Bruche Mossig Piémont en date du 1er Septembre 2019 ;

CONSIDERANT l'enjeu pour le territoire, de poursuivre et de consolider la politique de développement territorial portée jusque présent par l'Association du Pays Bruche Mossig Piémont dans un cadre institutionnel et juridique rénové après l'adoption de la loi MAPTAM;

VU l'arrêté préfectoral du 23 juillet 2019 portant transformation du Syndicat Mixte du Territoire Bruche Mossig en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural ;

CONSIDERANT que l'Association du Pays Bruche Mossig Piémont en liquidation reste porteuse d'opérations non clôturées à ce stade de la procédure alors que le personnel en charge de ces dossiers est transféré au PETR en date du 01 Septembre 2019 ;

CONSIDÉRANT que le siège du PETR Bruche Mossig a été fixé au 1 rue Gambrinus à Mutzig et que les bureaux du Pays BMP seront repris par le PETR, sans déplacer le lieu de travail des salariés du Pays transférés au PETR ;

CONSIDERANT la nécessité de maintenir une collaboration entre les 2 structures pour faciliter la substitution du PETR Bruche Mossig à l'association du Pays BMP et pour faciliter la clôture des actifs de cette dernière ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité
approuve

le renouvellement d'une convention de partenariat entre le syndicat et l'association,

et autorise

le Président du PETR à finaliser le projet de convention ci-joint et à le signer.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

REÇU le
16 SEP. 2019
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

Alain FERRY

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 28 Août 2019 -

REÇU le
16 SEP. 2019
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants : 41

- *Nombre de membres présents :* 32
- *Nombre de membres ayant donné procuration :* 9

L'an deux mille dix-neuf, le Mercredi 28 Août à 18 heures 30, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

⇨ *Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG*

M. Gérard ADOLPH, Maire d'ALTORF
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM
Mme Marie-Madeleine IANTZEN, Adjointe au Maire de DORLISHEIM
M. Adrien BERTHIER, Maire de DUPPIGHEIM
M. Jean-Luc RUCH, Maire de DUTTLENHEIM
Mme Florence SPIELMANN, Adjointe au Maire
M. Martin PACOU, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
Mme Anita WEISHAAR, adjointe au Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-MER
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Jean-Michel WEBER, Maire de MOLSHEIM
M. Philippe HEITZ, Adjoint au Maire de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
M. Marc DECKERT, Adjoint au Maire de MUTZIG
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Prosper MORITZ, Maire de NIEDERHASLACH
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS
M. Laurent HOCHART, Maire de STILL

⇨ *Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche*

Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Pierre GRANDADAM, Maire de PLAINE
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

⇨ *Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble*
M. Marcel HAEGEL, Maire de COSSWILLER
M. Marcel LUTTMANN, Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM -IRMSTETT
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN
M. Charles QUIRIN, Adjoint au Maire de WESTHOFFEN

MEMBRES REPRESENTES :
Mme Françoise HAUSS, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
M. Léon MOCKERS, ayant donné procuration à M. Jean-Luc RUCH
Mme Renée SERRATS, ayant donné procuration à M. Jean-Michel WEBER
M. Adrien KIFFEL, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, ayant donné procuration à M. Alain FERRY
M. Jean-Louis BATT, ayant donné procuration à M. Prosper MORITZ
M. Patrick DECK, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER
M. Pierre BURTIN, ayant donné procuration à M. Marcel LUTTMANN
M. Jean-Christophe FILEZ, ayant donné procuration à Mme Michèle ESCHLIMANN

ASSISTAIENT EN OUTRE :
Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du projet PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur du Syndicat Mixte du Territoire Bruche-Mossig
M. Nicolas DALIBOT, Chargé de mission PCAET
M. Hervé MICLO, Dernières Nouvelles d'Alsace

EXCUSES :
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Maxime BRAND, Maire d'ERGERSHEIM
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
M. Laurent FURST, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Gérard DOUVIER, Maire de BAREMBACH
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOUDAY
Mme Christine MORITZ, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Pierre Paul ENGER, HOHENGOEFT

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – CREATION DE POSTES ET TABLEAU DES EFFECTIFS

N° 19-13-PETR

Exposé des motifs

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Toutefois, suite à la transformation du syndicat Mixte du Territoire Bruche Mossig en PETR Bruche Mossig, le personnel du syndicat est transféré au PETR, dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les siennes. Parallèlement avec la reprise par le PETR des missions de l'association du Pays Bruche Mossig Piémont, le PETR a l'obligation de proposer aux salariés de l'association de les recruter en qualité d'agents publics du PETR, conformément à l'article L1224-3 du code du travail. Ce transfert est prévu au 1er Septembre 2019. Il a été présenté au Comité technique du 11 Juin 2019 qui a émis un avis favorable.

Au regard de la montée en charge de la structure en compétences et en activités, il est proposé de créer un poste complémentaire de coordinatrice administrative-chargée d'accueil, à pouvoir courant septembre.

LE COMITE SYNDICAL

VU l'arrêté préfectoral en date du 23 Juillet 2019 portant transformation du Syndicat Mixte du Territoire Bruche Mossig en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires de la fonction publique territoriale ;

VU le code du travail, notamment son article L1224-3 ;

VU le décret n° 88-145 du 15 Février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 Janvier 1984 précitée et relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu l'avis favorable du Comité technique du 11 Juin 2019 ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité
autorise

le transfert des agents de l'association du Pays Bruche Mossig Piémont au PETR au 1er Septembre 2019,

à l'unanimité
décide

de créer les postes nécessaires à son fonctionnement au tableau des effectifs du PETR Bruche Mossig

à l'unanimité
adopte

le tableau des effectifs du PETR Bruche Mossig comportant les emplois suivants :

Service	Emploi	Caté-gorie	Filière	Durée hebdo-madaire de travail
Direction	Directeur	A	Administrative	35H
	Directeur Adjoint & Directeur SCOT	A	Technique	35H
Gestion secrétariat	Coordinatrice administrative chargée d'accueil	B	Administrative	35H
Transition énergétique	Chargé de mission plan climat	A	Administrative	35H
	Chargé de mission PCAET	A	Administrative	35H
	Conseiller Info Energie	A	Administrative	35H
Développement Territorial	Directeur de Tremplin-animateur économique	A	Administrative	35H
	Chargé de programme Leader	A	Administrative	35H à 80%

à l'unanimité
charge le Président

de toutes les formalités nécessaires à l'application de la présente délibération

et

précise que les dépenses seront imputées sur les crédits prévus au budget à cet effet.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

REÇU le
16 SEP. 2019
À LA SOUS-PRÉFECTURE

SYNDICAT MIXTE BRUCHE-MOSSIG

Alain FERRY

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 28 Août 2019 -

REÇU le
16 SEP. 2019
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants : 41

- *Nombre de membres présents :* 32
- *Nombre de membres ayant donné procuration :* 9

L'an deux mille dix-neuf, le Mercredi 28 Août à 18 heures 30, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

⇨ *Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG*

M. Gérard ADOLPH, Maire d'ALTORF
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM
Mme Marie-Madeleine IANTZEN, Adjointe au Maire de DORLISHEIM
M. Adrien BERTHIER, Maire de DUPPIGHEIM
M. Jean-Luc RUCH, Maire de DUTTLENHEIM
Mme Florence SPIELMANN, Adjointe au Maire
M. Martin PACOU, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
Mme Anita WEISHAAR, adjointe au Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-MER
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Jean-Michel WEBER, Maire de MOLSHEIM
M. Philippe HEITZ, Adjoint au Maire de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
M. Marc DECKERT, Adjoint au Maire de MUTZIG
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Prosper MORITZ, Maire de NIEDERHASLACH
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS
M. Laurent HOCHART, Maire de STILL

⇨ *Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche*

Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Pierre GRANDADAM, Maire de PLAINE
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

⇨ *Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble*

M. Marcel HAEGEL, Maire de COSSWILLER
M. Marcel LUTTMANN, Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM -IRMSTETT
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN
M. Charles QUIRIN, Adjoint au Maire de WESTHOFFEN

MEMBRES REPRESENTES :

Mme Françoise HAUSS, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
M. Léon MOCKERS, ayant donné procuration à M. Jean-Luc RUCH
Mme Renée SERRATS, ayant donné procuration à M. Jean-Michel WEBER
M. Adrien KIFFEL, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, ayant donné procuration à M. Alain FERRY
M. Jean-Louis BATT, ayant donné procuration à M. Prosper MORITZ
M. Patrick DECK, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER
M. Pierre BURTIN, ayant donné procuration à M. Marcel LUTTMANN
M. Jean-Christophe FILEZ, ayant donné procuration à Mme Michèle ESCHLIMANN

ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du projet PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur du Syndicat Mixte du Territoire Bruche-Mossig
M. Nicolas DALIBOT, Chargé de mission PCAET
M. Hervé MICLO, Dernières Nouvelles d'Alsace

EXCUSES :

Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Maxime BRAND, Maire d'ERGERSHEIM
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
M. Laurent FURST, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Gérard DOUVIER, Maire de BAREMBACH
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOUDAY
Mme Christine MORITZ, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Pierre Paul ENGER, HOHENGOEFT

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – ORGANIGRAMME

N° 19-14-PETR

Exposé des motifs

L'évolution du syndicat mixte du SCOT en PETR a pour corollaire le développement de nouvelles activités et l'intégration de nouvelles compétences.

Vu l'augmentation des effectifs, - 7 postes en direct au mois de Septembre, des fonctions RH et comptabilité mutualisées avec les EPCI membres, et une sous-traitance pour la gestion du programme leader et pour assurer le bon fonctionnement de l'instance, il appartient au Comité Syndical de définir les modalités d'organisation de ses services et d'adopter l'organigramme correspondant.

L'organigramme est une représentation schématique des liens fonctionnels, organisationnels et hiérarchiques d'une organisation. Il donne une vue d'ensemble de la répartition des postes et des fonctions d'une structure.

Le projet ci-dessous a été élaboré avec l'appui du COPIL PETR et transmis au Centre de Gestion pour présentation au comité technique.

Il prévoit un renforcement de la direction générale et une structuration en 3 pôles :

- Planification urbanisme intégrant le SCOT ;
- Transition énergétique dans une approche transverse regroupant le PCAET, l'EIE et la démarche volontaire engagée par le Pays BMP ;
- Développement territorial transféré du Pays avec Tremplin Entreprises et Leader

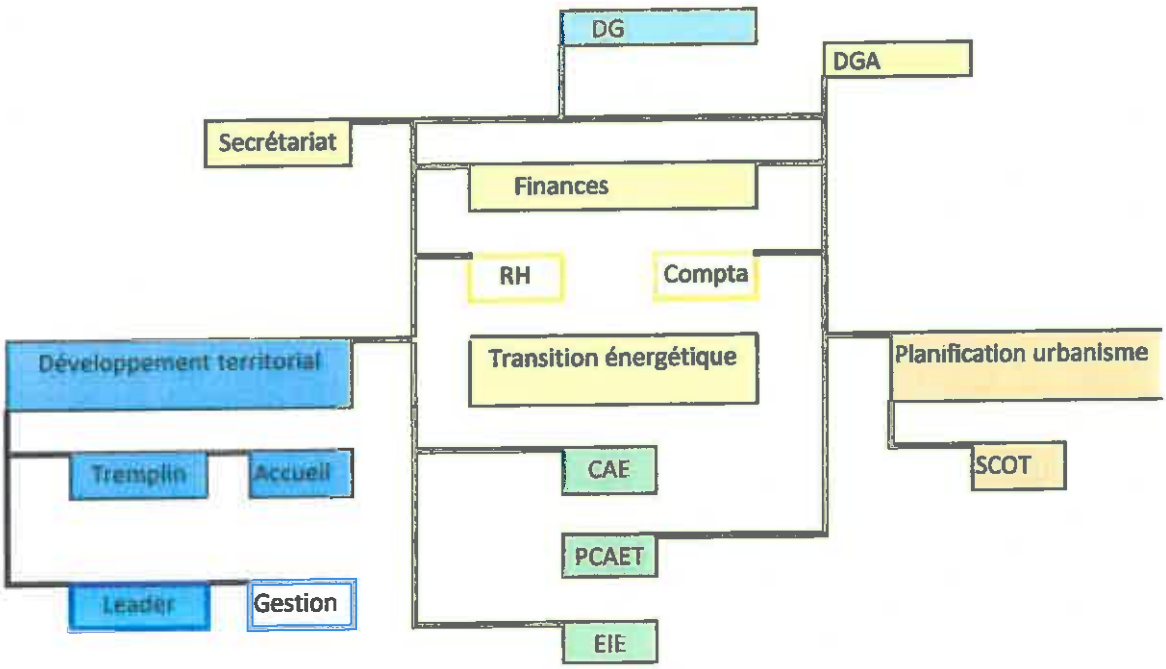

Légende :

Service mutualisé

Service sous-traité

LE COMITE SYNDICAL

SUR PROPOSITION du Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité
adopte

l'organigramme du PETR Bruche Mossig tel que présenté.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

REÇU le
16 SEP. 2019
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

SYNDICAT MIXTE BRUCHE MOSSIG

Alain FERRY

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 28 Août 2019 -

REÇU le
16 SEP. 2019
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants : **41**

- *Nombre de membres présents :* *32*
- *Nombre de membres ayant donné procuration :* *9*

L'an deux mille dix-neuf, le Mercredi 28 Août à 18 heures 30, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

⇨ *Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG*

M. Gérard ADOLPH, Maire d'ALTORF
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM
Mme Marie-Madeleine IANTZEN, Adjointe au Maire de DORLISHEIM
M. Adrien BERTHIER, Maire de DUPPIGHEIM
M. Jean-Luc RUCH, Maire de DUTTLENHEIM
Mme Florence SPIELMANN, Adjointe au Maire
M. Martin PACOU, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
Mme Anita WEISHAAR, adjointe au Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-MER
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Jean-Michel WEBER, Maire de MOLSHEIM
M. Philippe HEITZ, Adjoint au Maire de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
M. Marc DECKERT, Adjoint au Maire de MUTZIG
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Prosper MORITZ, Maire de NIEDERHASLACH
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS
M. Laurent HOCHART, Maire de STILL

⇨ *Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche*

Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Pierre GRANDADAM, Maire de PLAINE
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

⇨ *Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble*
M. Marcel HAEGEL, Maire de COSSWILLER
M. Marcel LUTTMANN, Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM -IRMSTETT
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN
M. Charles QUIRIN, Adjoint au Maire de WESTHOFFEN

MEMBRES REPRESENTES :
Mme Françoise HAUSS, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
M. Léon MOCKERS, ayant donné procuration à M. Jean-Luc RUCH
Mme Renée SERRATS, ayant donné procuration à M. Jean-Michel WEBER
M. Adrien KIFFEL, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, ayant donné procuration à M. Alain FERRY
M. Jean-Louis BATT, ayant donné procuration à M. Prosper MORITZ
M. Patrick DECK, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER
M. Pierre BURTIN, ayant donné procuration à M. Marcel LUTTMANN
M. Jean-Christophe FILEZ, ayant donné procuration à Mme Michèle ESCHLIMANN

ASSISTAIENT EN OUTRE :
Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du projet PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur du Syndicat Mixte du Territoire Bruche-Mossig
M. Nicolas DALIBOT, Chargé de mission PCAET
M. Hervé MICLO, Dernières Nouvelles d'Alsace

EXCUSES :
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Maxime BRAND, Maire d'ERGERSHEIM
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
M. Laurent FURST, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Gérard DOUVIER, Maire de BAREMBACH
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOUDAY
Mme Christine MORITZ, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Pierre Paul ENGER, HOHENGOEFT

OBJET : FINANCES – DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

N° 19-15-PETR

Préambule

Conformément à l'article L.5741-1 du CGCT, le PETR se substitue de plein droit au syndicat mixte, avec continuité dans tous les actes y compris le budget voté.
Les crédits ouverts et consommés sont donc repris à l'identique sur la nouvelle structure, la présente Décision Modificative ne constate que des ajustements ou des nouveaux crédits.

LE COMITE SYNDICAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2312-1 à L.2312-4 et L.2313-1 et suivants, ainsi que l'article L.5211-36 ;

VU le Débat d'Orientations Budgétaires du Syndicat Mixte du Territoire Bruche-Mossig du 12 Décembre 2018 ;

VU la délibération du 6 Février 2019 du Syndicat Mixte du Territoire Bruche-Mossig arrêtant le Budget Primitif pour l'exercice 2019 ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 23 Juillet 2019 portant transformation du Syndicat Mixte du Territoire Bruche Mossig en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural;

VU la délibération n°19-162 du 3 Juillet 2019 du Syndicat Mixte du Territoire Bruche-Mossig relative à l'engagement d'une procédure d'appel d'offres pour un marché de fournitures et de services en matière de communication ;

VU la délibération n°19-13-PETR de ce jour portant création de postes et adoption du tableau des effectifs ;

CONSIDERANT les besoins financiers supplémentaires du PETR estimés à 95 700 € en fonctionnement, et 43 000 en investissement ;

CONSIDERANT l'état d'exécution du budget 2019 du syndicat au 6 août 2019 présentant un total de 343 513€ en restes à réaliser ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité
décide

de modifier le budget 2019 comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
61 Services extérieurs : actions, location		20 500		
617 Etudes et recherches	5 000			
6226 Honoraires	2 000			
011 TOTAL Charges à caractère général	7000	20 500		
012 Charges de personnel et frais assimilés	20 000	75 200		
747 Subventions par transfert de conventions du Pays BMP				38 700
7472 Subvention ingénierie de la Région – poste PETR				30 000
74 Dotations, subventions et participations				68 700
Total FONCTIONNEMENT	27 000	95 700		68 700
INVESTISSEMENT				
20 Immobilisations incorporelles (communication)		43 000		
10 Dotations, fonds divers et réserves			8 600	
1317 Subvention Leader communication			34 400	
TOTAL INVESTISSEMENT		43 000	43 000	

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

REÇU le
16 SEP. 2019
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

SYNDICAT MIXTE BRUCHE-MOSELLE

Alain FERRY